

A- 43 UNITÉS DE PAYSAGE ET GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS

A- 431 De la carte des paysages aux unités

Ce schéma illustre les modalités de définition des unités de paysage. A partir de la carte globale décrite au paragraphe précédent, les unités de description du paysage ont pu être définies : leurs formes dépendent soit de limites identifiées par la carte, soit de l'aire d'extension d'un motif paysager particulier (paysages mosaïques, paysages d'eau, clairières, paysages remarquables), soit d'un report direct de la carte thématique.

